

et nécessité une surveillance plus étroite des voyages internationaux, il a fallu restreindre la durée de validité des passeports, afin de pouvoir mieux les contrôler. On a décidé d'en fixer la durée initiale de validité à deux ans, au lieu des cinq ans prévus actuellement. Ils seront renouvelables pour quatre périodes de deux ans chacune, au lieu de cinq comme à présent. L'honoraire du passeport sera réduit de \$5 à \$3 et l'honoraire de renouvellement sera de \$1.

L'on notera que ces modifications ne changent rien à la durée maximum de validité du passeport qui reste de dix ans, ni à l'honoraire maximum exigé qui reste de \$7.

Le nouveau passeport permettra à son possesseur de voyager aux Etats-Unis et où il voudra, à l'exception, bien entendu, des pays avec lesquels le Canada est en guerre.

Les passeports déjà émis vaudront jusqu'à la date de leur expiration.

Le chef de l'opposition m'a demandé il y a un jour ou deux de retarder ma déclaration concernant les passeports afin d'étudier la fermeture projetée du bureau de St-Stephen. L'honorable député de Charlotte (M. Hill) s'intéresse à ce bureau et aimerait le voir maintenu.

Il me semble cependant que le volume d'affaires ne justifie pas le maintien de ce bureau. Il faut économiser. Mes collègues et moi avons examiné la question sur laquelle les honorables députés ont appelé notre attention. Après mûre réflexion, nous en sommes arrivés à la décision que j'ai annoncée.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Les dépenses importent peu. Le travail est accompli par le percepteur des douanes, sans coût supplémentaire. Je crois que les seules dépenses additionnelles consistent dans les appointements d'un sténographe. Je suis peiné que le premier ministre n'ait pas accueilli favorablement cette demande. Il n'est pas question d'orgueil de clocher, mais de commodité. C'est un endroit où doivent passer les automobiles qui entrent aux Etats-Unis. Les gens qui ne sont pas munis de passeports peuvent s'en procurer à cet endroit. Autrement ils devraient retourner à Moncton.

L'hon. M. STIRLING: Les Canadiens qui habitent près des frontières et qui ont l'habitude de traverser la frontière dans les deux sens le même soir pour faire des emplettes et se divertir se verront-ils interdire ce passage?

Le très hon. MACKENZIE KING: On m'assure que cette mesure ne gênera en aucune façon les personnes dont l'honorable député vient de parler. Puisqu'on a mentionné le commerce touristique, je rappellerais aux honorables députés que nous n'exigeons pas

[Le très hon. Mackenzie King.]

de passeport des gens venant des Etats-Unis au Canada. C'est un avantage que nous donnons aux citoyens américains. L'exemption de passeports leur épargne ainsi beaucoup d'ennuis.

L'hon. M. HANSON: Le commerce touristique en subit cependant un tort considérable.

(A onze heures la séance est levée d'office, conformément au règlement.)

### Mercredi 26 février 1941.

La séance est ouverte à trois heures.

#### QUESTION DE PRIVILÈGE

M. POULIOT—ÉDITORIAL PARU DANS L'OTTAWA JOURNAL DU 25 FÉVRIER

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata): Monsieur l'Orateur, je soulève une question de privilège. Il n'y a pas dans les dictionnaires ordinaires ou dans les dictionnaires d'argot de mot injurieux que les journaux en faveur de la formation d'un gouvernement national n'aient adressé, depuis samedi dernier, à l'honorable député de Témiscouata. Naturellement la feuille au vocabulaire le plus riche est le *Journal d'Ottawa*. Ce quotidien a publié un éditorial d'une demi-colonne à mon sujet, mais à mots couverts. Dans le numéro du 25 février a paru un compte rendu de M. Norman MacLeod, correspondant de la *British United Press*, et dont voici un passage:

Selon des députés conservateurs, le parti de l'opposition officielle n'espère plus en la constitution d'un gouvernement d'union, après le discours prononcé dernièrement par Jean-François...

La suite est à la page 12.

...Pouliot, député libéral du Québec, et dans lequel il attaquit les tenants du projet d'union.

Cela démontre que ce journal a publié des faussetés sous le couvert de la vérité.

M. CHURCH—DISCOURS PRONONCÉ PAR LE DÉPUTÉ DE TRINITY LE 20 FÉVRIER

M. T. L. CHURCH (Broadview): Monsieur l'Orateur, je voudrais rectifier une affirmation que contient le fort intéressant discours prononcé jeudi dernier par l'honorable député de Trinity (M. Roebuck). Je relève la phrase suivante à la page 970 du *hansard*:

L'honorable député de Broadview a dit que nous devrions faire quelque chose en vue de la fusion de nos chemins de fer.